

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé de la fonction : Chargé(e) de mission pilotage des prestations autonomie

Statut : Filière administrative ou médico-sociale – Catégorie A - Cadre d'emplois des attachés territoriaux ou des conseillers territoriaux socio-éducatifs

Mission principale :

Sous l'autorité de la cheffe de service Prestations APA PCH Transports adaptés du Pôle allocations et prestations, le (la) chargée de mission pilotage des prestations en lien avec les centres autonomie et la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), assure le soutien technique auprès des équipes départementales en charge de l'instruction administrative et médico-sociale de la prestation de compensation du handicap (PCH) et des aides extra légales. Il (elle) veille à l'application de la réglementation et à la conformité des procédures territoriales. Il (elle) assure la cohérence des pratiques professionnelles en veillant à l'équité de traitement des usagers. Il (elle) participe aux réflexions sur l'évolution des pratiques professionnelles et des procédures dans le domaine du handicap.

Localisation du poste : Direction de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées – Pôle allocations et prestations – Service APA PCH transports adaptés – Site Simone-Veil - 49 boulevard de Châteaudun 80000 AMIENS

Groupe de fonctions IFSE : 2A8

NBI :

Ce poste ouvre droit à une NBI ?

oui

non

Missions et activités :

Suivi et pilotage des prestations en matière de handicap

- Veiller à la bonne application de la réglementation et des procédures par les équipes en charge de l'instruction administrative et médico-sociale de la PCH, en lien avec les responsables territoriaux autonomie et la MDPH
- Participer à l'élaboration des procédures d'attribution et au suivi des aides départementales destinées aux personnes en situation de handicap
- Assurer, analyser le suivi des indicateurs (statistiques, données financières, etc.)
- Participer à la conception, à la mise à jour et à l'amélioration des tableaux de bord
- Accompagner la mise à jour du système d'information SOLIS ainsi que tout projet SI relatif à la PCH, en lien avec l'administrateur fonctionnel SI « autonomie »
- Contribuer à l'évolution des procédures, ou des mesures nécessaires à l'amélioration d'accès aux droits

Animation des dispositifs (prestation de compensation du handicap, aides extra légales, etc.)

- Participer aux réunions et instances institutionnelles (fonds de compensation, CDAPH, etc.)
- Animer, participer à des groupes projets
- Concevoir des supports pédagogiques (guides, procédures, supports d'animation, etc.)
- Assurer et partager une veille juridique afin d'anticiper les évolutions législatives et réglementaires (transmettre les connaissances, participer à l'actualisation du RDAS)

Participation aux réflexions sur les dossiers transversaux du pôle ou de la direction :

- Participer à des groupes projets, apporter son expertise, être force de proposition et proactif dans l'avancée du projet
- Développer un partenariat, proposer la mise en place de nouvelles procédures avec d'autres acteurs afin d'éviter des cumuls de prestations

Gestion des situations complexes, des contestations et des contentieux

- Apporter, en lien avec la MDPH, un appui technique aux équipes des territoires afin de répondre aux situations individuelles complexes et aux situations d'urgence médico-sociale
- Traiter, en lien avec le chef de service, les recours et contestations et rédiger des propositions de réponses (courriers, mails, etc.)
- En lien avec les juristes de la DGAS, participer au traitement des recours contentieux

Environnement du poste

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : le (la) chargé(e) de mission pilotage des prestations est placé (e) sous l'autorité du chef de service APA PCH Transports adaptés qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en concertation avec lui, ou elle son plan de formation. Il ou elle lui rend compte de façon régulière de son activité et des problématiques rencontrées.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- avec les centres autonomie (RTA, assistants de gestion PCH, les EMS, etc.), la MDPH, le service exécution du budget des solidarités, l'administrateur fonctionnel SI « autonomie » du service développement et gestion des SI Solidarités, le contrôleur d'effectivité, le service de l'aide sociale, le pôle Vie à domicile, le pôle Établissements, les juristes de la DAJ, l'ensemble des équipes de la DGASi.

Externes :

- avec les usagers, la CAF, la CPAM, la MSA

Compétences requises :

Connaissances :

- Maîtrise de la législation relative aux droits de la personne handicapée et notamment de la PCH
- Connaissance des aides délivrées aux personnes handicapées adultes et enfants et les interactions entre les différentes aides
- Connaissance des dispositifs du maintien à domicile en faveur des personnes en situation de handicap
- Connaissance du fonctionnement de l'administration départementale et de son environnement institutionnel
- Connaissance des acteurs institutionnels et associatifs du domaine du handicap
- Maîtrise des logiciels métiers (Solis) et des outils nécessaires aux recueils d'informations statistiques ou budgétaires
- Connaissance des outils bureautiques Word, Excel, Power Point

Aptitudes professionnelles :

- Capacité d'organisation et de coordination,
- Capacité rédactionnelle (notes, courriers, conventions, etc.)
- Aptitude à la négociation
- Capacité d'animation de réunion
- Capacité d'analyse et de synthèse

Comportements professionnels – Motivations :

- Rigueur et méthode
- Excellent relationnel
- Réactivité et dynamisme
- Sens du travail en équipe et partenariat
- Sens de la qualité du service offert au public
- Autonomie
- Loyauté institutionnelle
- Force de proposition
- Disponibilité

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 10 mai 2024.